

Un Peuple - Un But - Une Foi

REGION DE DAKAR

DEPARTEMENT DE DAKAR

ARRONDISSEMENT DES PARCELLES ASSAINIES

ANALYSE : Arrêté approuvant la délibération n°0025/CPA/SM du 25 juillet 2018 portant adoption du virement de crédit

R

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DES PARCELLES ASSAINIES,

- Vu la Constitution ;*
- Vu la loi n° 72-02 du 1^{er} février 1972 relative à l'organisation de l'Administration territoriale et locale, modifiée ;*
- Vu la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des collectivités locales, modifié ;*
- Vu le décret n° 66-510 du 4 juillet 1966 portant régime financier des collectivités locales ;*
- Vu le décret n° 72-636 du 29 mai 1972 relatif aux attributions des chefs de circonscription administrative et des chefs de villages, modifié ;*
- Vu le Décret n°2017-1775 du 02 juin 2017 portant nomination du Sous-préfet de l'Arrondissement des Parcelles assainies ;*
- Vu l'arrêté interministériel n° 10830 /M.E.F.P./M.INT du 1^{er} décembre 1993 relatif à la nomenclature du budget des collectivités locales, modifié ;*
- Vu la délibération n° 25/CPA/SM du 25 juillet 2018 portant adoption du virement de crédit ;*

R

ARRETE

Article premier : Est approuvée la délibération n°0025/CPA/SM du du 25 juillet 2018 du Conseil municipal de la Commune des Parcelles Assainies portant adoption du virement de crédit d'un montant de dix-huit millions de francs CFA (18.000.000 FCFA), au titre de la gestion 2018, opérée ainsi qu'il suit :

PRELEVEMENTS

SECTION FONCTIONNEMENT

Imputations	Libellés	Prélèvements
64552	441-EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORTS Bourses et allocations scolaires	8.000.000

TOTAL PRELEVEMENT SECTION FONCTIONNEMENT : 8.000.000 FCFA

SECTION INVESTISSEMENT

Imputations	Libellés	Prélèvements
22010	701- Equipements administratifs S/SCE 701/2 – Autres bâtiments administratifs Construction bâtiment	10.000.000

TOTAL PRELEVEMENT SECTION INVESTISSEMENT : 10.000.000 FCFA

TOTAL GENERAL PRELEVEMENT : 18.000.000 FCFA

AFFECTATIONS

SECTION FONCTIONNEMENT

Imputations	Libellés	Affectations
63133	509-DEPENSES DIVERSES	3.000.000
6320	Entretien divers	5.000.000
	Honoraires	

TOTAL AFFECTATION SECTION FONCTIONNEMENT : 8.000.000 FCFA

SECTION INVESTISSEMENT

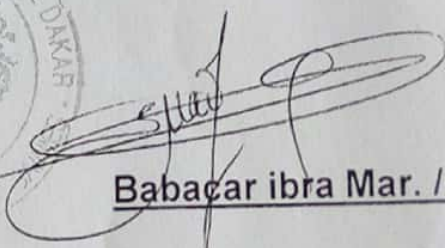
Imputations	Libellés	Affectations
2239	SCE-701- EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS S/SCE 701-1- Hôtel Mairie Autres matériels et mobiliers	10.000.000

TOTAL AFFECTATION SECTION INVESTISSEMENT : 10.000.000 FCFA

TOTAL GENERAL AFFECTATION : 18.000.000 FCFA

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.




Babacar ibra Mar. /-

Ampliations :

- MINT
- MGTDAT
- GRD
- PDD (atr)
- Maire PA
- Percepteur Dakar Bourguiba
- Archives